

Développer le pastoralisme francilien

Le vendredi 8 octobre 2021, Agrof'île, le GAB-IDF et les partenaires du projet MOBIDIF (financé par le programme 775 du CASDAR) ont organisé une journée technique de partages de connaissances sur le développement des élevages pastoraux en région Ile-de-France, en interaction avec les espaces verts et naturels, et les plaines céréalières. Les intervenants ont abordé les performances techniques et économiques de ces élevages, leur viabilité et vivabilité, les services rendus pour la biodiversité, les collectivités et la société dans son ensemble. Les interventions et les discussions ont fait la part belle aux ovins.



© A. Petzold

Retrouver le programme et les présentations de la journée ↗

Revoir les vidéos des présentations de la journée technique ↗

Partenariat de MOBIDIF



INRAE



L'INSTITUT PARIS REGION ARB AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE



Avec le soutien du CASDAR, programme 775



Sommaire

- **Le pastoralisme en Ile-de-France**
Valentin Verret, Agrof'île
- **Le renouveau du pastoralisme francilien à 20 ans**
Éric Sil, éleveur à la Ferme de Beaumont en Essonne
- **Les systèmes agro-pastoraux économes : arbre, élevage et durabilité en moyenne montagne et piémont**
Nathan Morsel, Agroparistech et Fabrice Merhand, Revenons à nos moutons
- **Développer le pastoralisme hors montagne : acteurs, stratégies et action publique**
Corinne Eychenne, Université de Toulouse
- **Pasto'Loire : pâturage extensif au service des espaces naturels ligériens**
Stéphane Hippolyte, Conservatoire des espaces naturels Centre-Val-de-Loire
- **Politiques publiques en faveur du pastoralisme en Ile-de-France**
Florent Van Kerssenbrock (DRIAAF) et Roland Rodde (DDT 77)

Le pastoralisme en Ile-de-France

Valentin Verret, Agrof'île

L'Ile-de-France était la première région productrice ovine au XIX^e, puis s'est spécialisée dans la céréaliculture après la Seconde Guerre mondiale. On estime à 15 000 têtes le cheptel pâturant à Fontainebleau en 1900. Cela a conduit à la quasi-disparition des cheptels, couplé à la perte des services environnementaux qui sont liés : retournement ou enrichissement des prairies, rupture des cycles géochimiques des fertilisants, etc.

La transition agroécologique interroge la spécialisation de l'Ile-de-France sur de nombreux aspects : impasses agronomiques de systèmes céréaliers, sensibilité des systèmes au prix des céréales, dépendance aux fertilisants de synthèse, origine des matières organiques, autonomie alimentaire, etc.

Le projet POSCIF *Pâturage ovin en système céréalier en Ile-de-France* – piloté par Agrof'île propose de développer des élevages en partenariat avec des céréaliers pour la mise à disposition de fourrages pâturables présents dans les rotations céréalières : chaumes, adventices, couverts végétaux, cultures d'hiver, luzernières.

En savoir plus
www.agrofile.fr/poscif/

En 2021, le Forum des gestionnaires d'espaces naturels de la région Ile-de-France était sur le thème "Pâturage et élevage" ↗

« Les gestionnaires des espaces naturels ont un rôle à jouer dans le développement de partenariat avec les éleveurs dans la gestion douce de milieu particulier, des zones ouvertes et des milieux humides. »

Olivier Renault,
Agence Régionale de la Biodiversité – IDF

Le renouveau du pastoralisme francilien a 20 ans

Éric Sil, berger itinérant Ferme de Beaumont à Valpuiseaux (91)

Il y a 20 ans, Éric Sil décide de remettre du mouton en Essonne, en système plein air intégral comme cela se fait usque dans les années 1960. Il s'est rapidement tourné vers les races rustiques, avec l'objectif de trouver une race des pieds sains pour faire face au climat et au sol. La plupart du troupeau est en brebis solognotes et limousines.

Avant les brebis rentraient en bergerie « *comme dans les manuels traditionnels d'élevage* », mais maintenant qu'elles sont en plaine intégrale, Éric constate une plus grande résistance et une meilleure santé, avec une disparition des maladies de bergerie. Autre exemple, il n'est plus nécessaire de désinfecter les cordons à la naissance, l'éleveur constate moins d'abandons des petits.



© Eric Sil

Côteau du Vert Galant, espace naturel sensible du Département de l'Essonne.

La troupe pâture 4 mois de juin à septembre en espaces naturels, notamment avec le Conseil général de l'Essonne, Pro Natura et Natur'Essonne. Certains sites présentent un cahier des charges particulier et exigeant, pour lesquels il touche alors une rémunération. Les 8 autres mois de l'année, il pâture chez un céréalier les couverts végétaux d'interculture : elles préparent le terrain avant que l'agriculteur ne sème. C'est un système gagnant-gagnant sans échange financier : pour l'agriculteur le temps de travail mécanisé diminue et la matière organique est restituée. La montée de la production de céréales en agriculture biologique devient une opportunité, avec un intérêt particulier pour les couverts avant sarrasin, qui sont détruits le plus tardivement.

Aujourd'hui, Éric Sil souhaite travailler avec les jeunes bergers itinérants, pour pérenniser le modèle et redynamiser la filière ovine en Ile-de-France. En cumulant prestations de pastoralisme et vente d'agneaux (et prime ovine de la PAC), il est possible de dégager un SMIC pour le berger, sur la base de 200 brebis conduites correctement.

« Être berger, c'est plus qu'élever 3 moutons dans un carré d'herbe, c'est une démarche de filière, le déplacement d'un cheptel de 200 brebis. Pour élever 1 brebis et son agneau, il faut compter 1 hectare à l'année »

Éric Sil, éleveur

Les systèmes agro-pastoraux économes du plateau de Millevaches en Corrèze

Nathan Morsel, doctorant à Agroparistech

Nathan réalise une thèse sur les systèmes agropastoraux et la manière dont des collectifs d'éleveurs créent des systèmes d'élevage pour maximiser le pâturage dans le Massif Central. Il montre qu'il est possible de concilier la réduction de la charge économique et préservation d'un milieu spécifique.

La Montagne Limousine est située entre 700 m et 1 000 m d'altitude, et est constituée de landes, tourbières et couverts forestiers composés de futaie de résineux (pin Douglas majoritaire). On y trouve de l'élevage bovin, notamment de race limousine, et des ovins, en brebis race limousine et croisements, avec de l'engraissement en bergerie ou exportation de bêtes en Italie pour engraissement. La sylviculture est très productive et plutôt récente, la forêt est jeune.

À la fin des années 1940, il y avait très peu d'arbres, et pratiquement aucune clôture. La culture des céréales et le couvert fourrager étaient majoritaires. L'alimentation provenait des landes et zones de tourbière. Puis la mécanisation a eu un fort impact, avec le labour de landes dans les années 1980, et finalement la spécialisation : baisse des céréales et augmentation de l'élevage, abandon de nombreux terrains et plantations d'épicéas. L'accroissement du rendement par animal a été recherché, notamment par évolution génétique, pour générer un revenu suffisant aux agriculteurs, parallèlement à l'augmentation des surfaces exploitées et à la puissance des équipements. Les races étant moins adaptées au pâturage, la lande disparaît au profit de la forêt. L'abandon des tourbières a pour conséquence le développement de la molinie, une plante qui étouffe progressivement les autres plantes et qui tend à l'homogénéisation.

Paysage pastoral de la Montagne Limousine.



© N. Morsel

Comparaison de deux systèmes ovins spécialisés de la Montagne Limousine

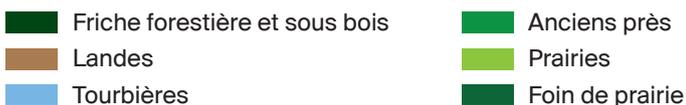
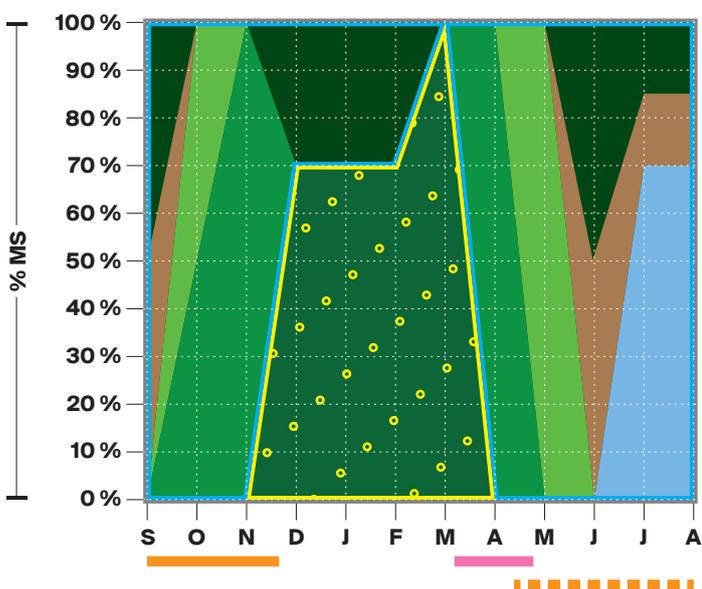
Dans ses recherches, Nathan compare plusieurs systèmes dont deux en production ovine :

- **Système "économique"** 300 à 350 brebis allaitantes - 2 actifs
40 ha prairies de fauche, 20 ha de prairies permanentes, 40 ha de landes + 100 ha estive
Engraissement au pâturage et vente en circuits courts : agneaux de 14-16 kg poids de carcasse de 6 à 18 mois
- **Système classique sur le plateau** 300 à 350 brebis allaitantes - 1 actif
40 ha prairies de fauche, 30 ha de prairies permanentes, 20 ha de landes, 10 ha de zone humide
Engraissement en bergerie et vente en coopérative : agneaux de 18 kg poids de carcasse à 4-6 mois

Les systèmes agro-pastoraux économiques créent plus de valeur ajoutée et d'emplois dans la Bordure Forestière, par une très forte compression des charges d'alimentation et de la vente directe.

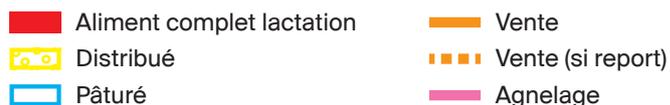
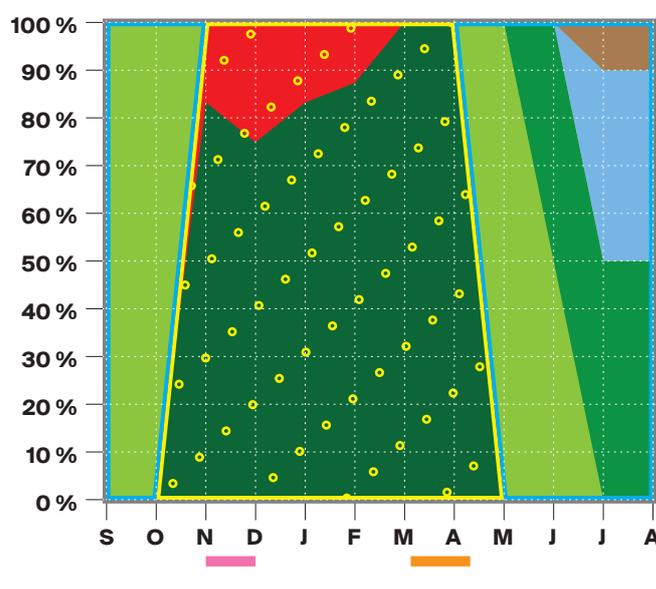
SP Ovin agro-pastoral économique

150 kg de foin/couple mère agneau
Pas de concentrés

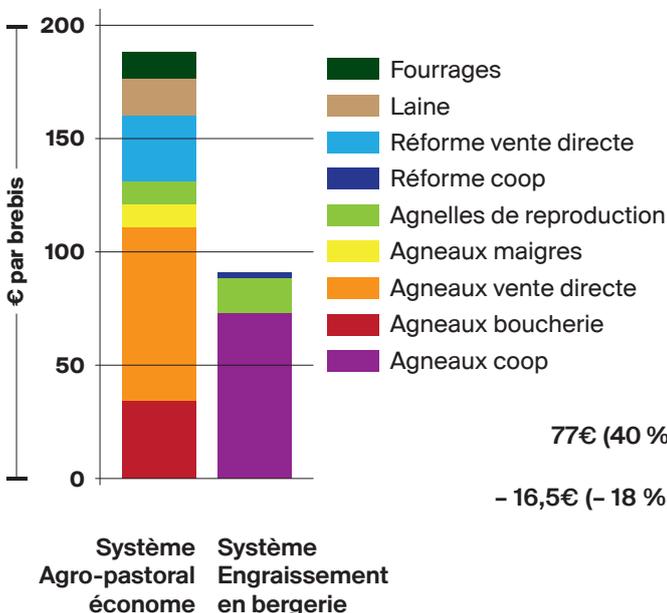


SP Ovin engraissement en bergerie

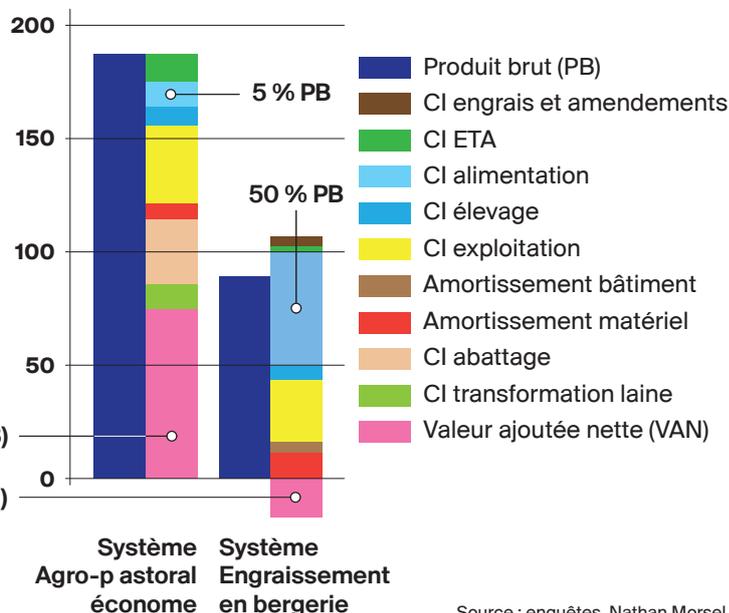
300 kg de foin/couple mère agneau
40 kg de concentré par brebis mère
80-100 kg concentré par agneau



Produits bruts des systèmes ovins (hors aides PAC)



Charges des systèmes ovins



Source : enquêtes, Nathan Morsel

En s'intéressant à des indicateurs qui révèlent la création de richesse (notamment la valeur ajoutée nette en € par brebis), il montre que les systèmes classiques ont des revenus agricoles négatifs avant les aides de la PAC. Une grande part des dépenses dans le système classique passe par l'achat d'alimentation animale ou de litière. En recherchant l'autonomie fourragère par la valorisation de surfaces, on réduit drastiquement ces coûts et on améliore la valeur ajoutée. Des questions se posent ainsi sur le financement des systèmes Limousins et de la création de valeur ajoutée, et sur l'efficacité de l'attribution de ces subventions.

Ces systèmes économes sont plus techniques. Des freins existent quant à la commercialisation. L'idée de départ vise à développer la vente directe pour valoriser un produit dévalorisé par les filières locales. Si les agneaux du système économe étaient vendus en filière classique, ils seraient déclassés par rapport à la qualité recherchée. La vente directe est un choix mais surtout la seule manière de valoriser le produit.

Les grandes surfaces et les bouchers locaux travaillent encore trop avec les critères conventionnels. Ainsi, les éleveurs travaillent directement avec des bouchers soucieux de faire évoluer les regards et les pratiques, notamment des jeunes en intervenant dans des centres de formation.



© Association pour le pastoralisme de la montagne limousine

Fabrice Merhand, éleveur à la ferme Revenons à nos moutons, en Corrèze

Berger depuis 20 ans, Fabrice et Lise montent le GAEC Revenons à nos moutons (2 UTH) et s'installent en Corrèze en 2017 pour pâturer des tourbières. Ils prennent soin de 350 brebis, et commercialisent la viande d'agneau en majorité en vente directe, sans certification bio bien qu'ils n'utilisent pas de produits depuis des années. Ils possèdent un seul tracteur et ont un salarié à mi-temps.

L'alimentation est composée principalement d'herbe, tourbière, bruyère et de sous-bois. Les agneaux sont castrés à la naissance, pour leur permettre de suivre longtemps leur mère et faire une séparation à 7 mois, l'objectif étant de ne pas avoir d'agneaux trop lourds.

Depuis 2017, ils contribuent à un groupement pastoral, le premier sur le plateau des Millevaches, en partenariat avec la DDT, et la Région aquitaine. Celui-ci comprend 4 éleveurs, et au total plus de 600 brebis en estive. Il y a 3 groupes sur la montagne et 9 estives au total. Il y a plusieurs éleveurs laitiers et des troupeaux d'un lycée agricole. Cela créé un véritable renouveau des dynamiques pastorales sur la montagne.

La troupe est en estive du 1^{er} juin au 30 septembre. D'abord, le berger procède au pâturage des landes, car souvent les tourbières sont trop humides à cette période-là. La période de la pâture en tourbière est courte en raison du risque de gel à partir de mi-août.

Fabrice cherche à réduire constamment son besoin en foin. Dans ce cadre, il expérimente la transhumance inverse au cœur de zone de déprise agricole dans le Lot, avec une collectivité qui cherche à faire face aux feux de forêt en faisant pâturer les animaux. Après un test avec la moitié du troupeau, les brebis se sont bien acclimatées. L'année prochaine, 300 hectares sont disponibles pour l'ensemble du troupeau. L'intérêt de cette démarche est à la fois environnemental et économique (moins de frais et de gestion du foin).

Les éleveurs touchent des aides PAC sur les surfaces de l'exploitation, des MAE sur les estives en groupement pastoral, et l'ICHN (indemnité compensatrice de handicap naturel). Fabrice cherche à diminuer les charges d'exploitation plutôt que de se faire payer par des aides.



© Revenons à nos moutons - David Greyo

Il participe à la création d'un abattoir local et collectif, dans l'objectif de tout faire eux même : abattage, découpe, etc., afin de travailler au plus près de l'animal. Produits finaux : saucissons, merguez, plats cuisinés et préparés.

L'idée est de faire 8 à 10 vaches par semaine (point de comparaison, l'abattoir Charal voisin fait 300 vaches par jour). Un travail est mené pour la valorisation de la laine, pour faire des chaussons, chaussettes, semelles. Le problème est que personne ne veut transformer la laine. Ils font des tests de paillage arboricole et en maraichage.

En savoir plus

Le site Revenons à nos moutons 
 Association pour le pastoralisme de la montagne limousine 

Transhumance à la tourbière du Longeyroux, Plateau de Millevaches.

Développer le pastoralisme hors montagne : acteurs, stratégies et action publique

Corinne Eychenne, géographe à l'UMR LISST, Université Jean-Jaurès de Toulouse

Depuis les années 2010, on observe un regain d'intérêt pour les projets de pastoralisme dans la gestion de l'espace par des herbivores en ville et en espaces naturels. Un marché concurrentiel de prestataires et de structure de conseil est apparu, avec une confusion sémantique naissante autour du terme d'"écopâturage". Cela conduit à proposer une réflexion sur le préfixe "éco", qui marque selon certains un verdissement, avec une porte ouverte à l'éco-blanchiment.

Proposition de définitions (Corinne Eychenne et/ou Association française de pastoralisme) :

- **Le pâturage** : l'action de se nourrir en broutant ; une surface sur les animaux se nourrissent en broutant.
- **Pastoralisme** : une activité d'élevage valorisant des ressources semi-naturelles par pâturage.
- **Éco-pastoralisme** : activité de gestion de l'espace par les herbivores dans des milieux offrant des ressources spontanées ou semi-naturelles.
- **Éco-pâturage** : activité de gestion de l'espace par les herbivores sur des espaces verts (parcs, jardins, ...).

Pour comprendre les projets pastoraux, Corinne Eychenne propose d'utiliser un cadre d'analyse basée sur les acteurs (prescripteur et faiseur), leurs intentions et les pratiques. Le contrat entre acteurs comprend une réflexion sur la rémunération (prestation, salaire, PAC) de la mise à disposition de foncier (aucune, convention payante, mise à disposition gratuite), et la propriété des animaux.



© Association pour le pastoralisme de la montagne limousine

Comment favoriser l'installation agricole en systèmes pastoraux ?

Les systèmes pastoraux sont complexes dans leur système de ressources. L'accès à la ressource est souvent négocié. Dans les régions où le pastoralisme n'a pas disparu, comme la montagne, il existe des outils. La loi pastorale de 1972 encadre les associations foncières pastorales, les conventions pluriannuelles de pâturage, et les groupements pastoraux (évoqués dans les précédentes interventions). Ces outils ne s'appliquent pas en Ile-de-France de manière évidente.

LES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES (AFP)

L'AFP autorisée est largement utilisée en montagne et définit un territoire d'action pastorale. Elle implique un accord d'au moins 50 % des propriétaires, sur minimum 50 % de la surface. La non-réponse des propriétaires est considérée comme une réponse positive. Cela permet la création d'une unité foncière cohérente, pour ensuite bénéficier de tarifs préférentiels dans la souscription de certains achats (clôtures). Il existe des services de développement spécialisés et des politiques d'amélioration pastorale.

Hors montagne, il y a souvent des contrats de mise à disposition gratuite ou payante, de nombreuses clauses environnementales et de précarités. L'accès à la ressource foncière est un point majeur, qui entraîne nécessairement des réflexions sur la gestion, la coordination, le logement et la trajectoire de vie des bergers et des éleveurs.

Concernant la dimension économique des projets, une vigilance est à porter sur la part des prestations de services dans le revenu. La PAC (DPB et MAEC) demeure une part importante du financement du fonctionnement des exploitations via l'importance des aides surfaciques, qui sont différentes selon les profils. La question de l'éligibilité est majeure. Ainsi, les enjeux pour les politiques publiques sont de :

- **Faire reconnaître par la PAC** le pastoralisme hors montagne et favoriser la prise en compte des systèmes pastoraux dans la mise en œuvre du second pilier.
- **Faire reconnaître par arrêté préfectoral** des zones pastorales hors zones de montagnes pour pouvoir mettre en œuvre les outils de la loi pastorale notamment.

Au niveau de l'action collective locale, il est important que l'ensemble des acteurs engagés puisse monter en compétence sur la thématique pastorale, avec les enjeux suivants :

- **Identifier et accompagner** les porteurs de projets (gestionnaires fonciers et candidats à l'installation).
- **Identifier** les espaces et favoriser l'accès durable au foncier, sur un temps long.
- **Réaliser** des diagnostics et des actions permettant de traiter conjointement des enjeux environnementaux et pastoraux.
- **Favoriser** la reconnaissance des produits issus de systèmes pastoraux.
- **Réfléchir** la question des conditions de vie des éleveurs-bergers, notamment du logement.

Pasto'Loire : pâturage extensif au service des espaces naturels ligériens

Stéphane Hippolyte, ingénieur écologue au Conservatoire des espaces naturels Centre-Val-de-Loire

L'opération Pasto'Loire née dans les années 1990 autour d'un triple enjeu : entretenir les milieux, maintenir les zones d'expansion des crues, mais surtout pérenniser une économie d'élevage par des systèmes viables et durables. Pour ce projet, qui concerne plus de 2300 hectares, des agglomérations, plusieurs conservatoires et des associations se sont réunies.

Les réflexions débutent dans le Loiret. Dans ce secteur, des milieux se ferment et concentrent pourtant des enjeux de biodiversité. Les fonds existent pour acquérir des milieux, mais ce sont les projets qui manquent, et surtout des personnes qualifiées pour les porter. La reprise des exploitations est envisagée comme un processus compliqué par les agriculteurs en place. Les enfants ne sont pas incités à reprendre en raison de ces difficultés.

Exemple du grand Rio, sur le site du méandre de Guilly.

Entre 1960 et aujourd'hui, on observe une baisse importante du pâturage. En 1997, le CEN remet en place le pâturage. Un protocole standardisé a été mis en place pour faire à nouveau la preuve de l'intérêt écologique du pâturage de ces milieux :

- Restauration effective de surfaces de prairies.
- La diversité végétale est multipliée.
- Les densités d'orthoptères sont supérieures dans les zones pâturées.

Le rôle des écologues vise à fixer des objectifs pour les éleveurs, afin d'adapter le calendrier du système d'élevage, en restant très attentif à l'apprentissage des brebis sur le terrain. Une communication forte est nécessaire entre l'éleveur et le gestionnaire pour arriver à la réalisation des objectifs. Les contrats sont soit des baux environnementaux, soit des conventions. Avant de rédiger une convention de gestion pluriannuelle, un essai est proposé aux éleveurs. Des prestations étaient conclues auparavant, mais les éleveurs ne s'intégraient pas avec ce type de contrat, et n'avaient pas conscience de leur rôle d'acteur, avec un problème de durabilité de l'engagement.

L'investissement initial en clôture est gagnant à long terme comparativement aux opérations de broyage mécanique annuel et systématique (voir tableau ci-dessous).

Coûts de l'entretien des milieux ouverts sur le méandre de Guilly

Source : Pasto'Loire

MODE D'ENTRETIEN	COÛTS PAR HECTARE
Broyage sans exportation	~ 1000 €
Broyage avec exportation	~ 2850 €
Pâturage itinérant avec enclos mobile	~ 800 €
Pâturage itinérant avec enclos mobile et broyage des refus	~ 900 €
Pâturage itinérant avec enclos mobile avec accompagnement	~1250€
Pâturage itinérant avec enclos mobile avec accompagnement et broyage des refus	~1350 €

Les enjeux d'avenir

Renforcer la viabilité des exploitations, améliorer et sécuriser le revenu, valoriser les produits avec une filière de qualité, réduire la charge de travail, développer des systèmes plus autonomes et économes, réduire la dépendance aux aides publiques.

- Renforcer et faire se rencontrer les compétences, mutualiser les connaissances et les outils : les Conservatoires n'ont pas toutes les compétences transversales nécessaires pour porter les projets à un niveau de stabilité forte. Il faut ajuster les pratiques agricoles aux enjeux écologiques, et cela nécessite un travail très conjoint entre les conservateurs et les agriculteurs.
- Faire valoir les services environnementaux par leur rémunération, plutôt que de subventionner une action évitée ou une réduction d'action polluante.

Les actions en cours, entre autres, sont la réalisation d'une bourse foncière, un groupe de travail sur la création d'un abattoir mobile, et la création d'un label de qualité pour les produits d'élevage.

Brebis pâturant les bords de Loire



© Pasto'Loire

Politiques publiques en faveur du pastoralisme en Ile-de-France

Florent Van Kerssenbrock (DRIAAF) et Roland Rodde (DDT 77)

Pour la programmation PAC 2014-2022, l'objectif des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) est de répondre à différents enjeux simultanément, à travers des obligations à respecter consignées dans les cahiers des charges. Les financeurs sont l'Europe (FEADER), l'État, la Région, les départements et l'Agence de l'eau.

Il existe de nombreuses mesures déclinées par territoires, mesures surfaciques ou spécifiques de durée d'engagement de 5 ans. Quelques exemples ci-dessous, en l'état actuel des connaissances au 8 octobre 2021 :

PROGRAMMATION	NOM DE LA MAEC	OBJECTIFS	MONTANT	TERRITOIRES	CAHIER DES CHARGES (extraits)
2014-2022	Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	Maintien des zones à vocation pastorale	301 €/ha/an	<ul style="list-style-type: none"> Boucles de la Marne, Bassée, Boucles de Moisson, Vexin Français 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion pastorale, Zéro ferti minérale Interdiction du labour et phyto
	Protection des races menacées	Conserver les races locales menacées de disparition	200 €/UGB/an	Ile-de-France	<ul style="list-style-type: none"> Reproduction en race pure de 50% des femelles engagées Détention permanente des animaux
2023-2027	Amélioration de la gestion par le pâturage	Maintien de l'ouverture d'un milieu : prairies et pâturages permanents	À définir	À définir	<ul style="list-style-type: none"> Plan de gestion pastorale, valorisation par pâturage d'au moins 50% des surfaces, interdiction labour et phyto
	Surfaces herbagères et pastorales	Maintien de prairies permanentes	À définir	À définir	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation minimale des surfaces par pâturage, respect d'indicateurs de résultats (à définir) Interdiction de destruction du couvert, fertilisation et phyto
	Mesures forfaitaires : Transition agroécologique des exploitations	Transition agroécologique	En cours de construction par les Régions Avec une durée d'engagement sur 5 ans où les obligations des cahiers des charges sont à respecter		
	Mesures forfaitaires : Protection des races menacées	Conserver les races locales menacées de disparition			

Les autres dispositifs de politiques publiques pouvant favoriser le pastoralisme sont :

- **Les contrats Natura 2000**, avec des engagements sur 5 ans pour l'ouverture et l'entretien de milieux ouverts par pastoralisme.
- **Les aides à la conversion** en Agriculture biologique.
- **Les paiements pour services environnementaux (PSE)**, via un financement potentiellement varié : des entreprises, des collectivités territoriales, des gestionnaires de milieu, en fonction des enjeux de chacun. Une première initiative en Ile-de-France avec le PSE d'Eau de Paris pour préserver la qualité de l'eau.

Pour aller plus loin

Des troupeaux et des hommes en espaces naturels. Cyril Agreil (INRAE) et Nicolas Greff (CREN) 2008 ↗

Guide pratique de mise en œuvre du pastoralisme, projet Brebis_link, Chambre d'Agriculture de Dordogne ↗

(Éco)pâturage,(éco)pastoralisme : la gestion de l'espace par les troupeaux, éléments d'analyse et de compréhension. Corinne Eychenne, Olivier Bories et Camille Noûs. Carnets de Géographes 14, 2020 ↗

Chiffres clés des prairies et des parcours – Institut de l'Élevage 2021 ↗

Réseau Patur'Ajuste, le réseau technique pour la valorisation des végétations naturelles par l'élevage ↗

Rédaction Valentin Verret (Agrof'île) et Olivia Boyon (Laboratoire LADYSS – Université de Paris)